

**CONSULTATION PUBLIQUE EN DROIT D'INITIATIVE
AJOUTS AUX PLAGES HORAIRES PRÉVUES LE 19 FÉVRIER 2019**

CONSIDÉRANT LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS, DEUX PLAGES HORAIRES SONT AJOUTÉES LE 19 FÉVRIER 2019.

19 FÉVRIER 2020

PARTIE 2 – AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS VERBALES

Lieu : Centre communautaire intergénérationnel (CCI) - 999, avenue McEachran

AUDITION DES MÉMOIRES ET DES OPINIONS VERBALES :

- **de 9 h à 12 h (ajout de la plage horaire annoncée)**
- de 13 h à 17 h
- de **18 h à 21 h 30 (ajout de la période de 18 h à 18 h 30)**

Durée de chaque intervention : maximum 10 minutes par mémoire ou par opinion.

Les personnes qui désirent présenter publiquement un mémoire ou une opinion verbale à cette audience sont priées de **s'inscrire avant le 17 février 2020, 12 h** :

- par courriel à l'adresse secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca
- ou
- par téléphone en composant le 514 261-3955.

L'heure précise de chaque intervention sera communiquée à la confirmation de l'inscription et est au choix de la personne qui s'inscrit, dans la mesure des plages horaires disponibles.

RAPPELS

SI VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT(E)S :

Soyez avisés que les personnes qui ne se seront pas inscrites ne seront pas assurées de pouvoir intervenir dans les horaires prévus. Cependant, les personnes non inscrites qui seront sur place seront appelées à se manifester sans inscription lors de tout moment libre d'intervention, notamment s'il reste du temps à la fin des périodes prévues.

En cas d'impossibilité de présenter publiquement votre mémoire ou votre opinion, il sera possible de déposer un mémoire ou une opinion écrite en main propre au Secrétariat d'arrondissement sur place le soir même, durant les heures prévues.

Toute personne qui n'aura pu être entendue le 19 février pourra également déposer un mémoire ou une opinion écrite au Secrétariat d'arrondissement **avant le 28 février 2020, à 13 h** en communiquant leur mémoire ou leur opinion à l'adresse suivante : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca.

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS INTERVENIR PUBLIQUEMENT, MAIS QUE VOUS DÉSIREZ DÉPOSER UN MÉMOIRE OU TRANSMETTRE UNE OPINION ÉCRITE :

Les personnes qui préfèrent déposer un mémoire écrit sans le présenter verbalement ou transmettre une opinion par courriel sont invitées à le faire **avant le 28 février 2020, à 13 h** en communiquant leur mémoire ou leur opinion au Secrétariat d'arrondissement à l'adresse suivante : secretariat.outremont@ville.montreal.qc.ca.